Légende : les éléments surlignés sont les objectifs priorisés pour 2024-2025

Plan stratégique PF69 2024-2028

1. Pilotage et Gouvernance

- 1.1. Obtenir une reconnaissance du travail réalisé au sein du PF69
  - **1.1.1. Lutter contre les baisses de financement dans un contexte d'austérité et/ou d'hostilité vis à vis des associations militantes**
  - **1.1.2. Améliorer l'identification des besoins des publics accueillis au PF69 et revendiquer leur prise en compte**
  - 1.1.3. Valoriser l'activité et les compétences des salariées du PF69 sur le territoire métropolitain et auprès des publics cibles
  - 1.1.4. Rebondir sur la médiatisation de certains enjeux pour valoriser les actions du PF69 et réclamer des moyens associés
- **1.2. Améliorer la gouvernance et le pilotage du PF69**
  - **1.2.1. Organiser des temps plus réguliers de pilotage de l'activité globale et des sous-activités**
  - **1.2.2. S'outiller collectivement pour faciliter le pilotage et l'évaluation des activités**
  - **1.2.3. Faire le bilan de la mise en oeuvre du nouveau modèle de gouvernance et éventuellement le faire évoluer**
  - **1.2.4. Poursuivre ce qui reste à traiter dans le chantier OCT (organisation des conditions de travail)**
- 1.3. Organiser des temps de discussions sur les thématiques qui nécessitent une prise de position du PF69
  - 1.3.1. Renforcer la prise en charge des IST
  - 1.3.2. Favoriser un accès effectif et un choix à la diversité des méthodes de contraception
  - **1.3.3. Travailler sur de nouvelles pistes pour favoriser un accès effectif à l'IVG**
  - **1.3.4. Lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)**
  - 1.3.5. Favoriser l'accès à la PMA pour tous.tes
  - 1.3.6. Gynécologie

2. S'organiser en cohérence avec nos valeurs (féminisme, éducation populaire, promotion de la santé, émancipation)

- 2.1. Renforcer nos liens avec nos partenaires et nos réseaux professionnels et militants
  - 2.1.1. Identifier, construire, entretenir, renforcer les partenariats professionnels et participer à des projets
  - 2.1.2. Identifier, construire, renforcer les réseaux militants, participer à des collectifs
- 2.2. Organiser l'association dans une perspective de co-gestion
  - 2.2.1. Améliorer la transversalité, les liens entre les différentes activités du PF69
  - **2.2.2. Organiser le travail salarié en accord avec nos valeurs**
  - 2.2.3. Améliorer la circulation des informations et ressources entre toustes
- 2.3. Renforcer la vie associative
  - 2.3.1. Poursuivre et développer l'animation de la vie associative
  - **2.3.2. Renforcer la vie bénévole/militante au sein de l'AD 69**
  - 2.3.3. Favoriser la place des usager·es au sein de l'AD 69
- **2.4. Participer à la vie du Mouvement**
  - **2.4.1. S'impliquer au Niveau Confédéral (National)**
  - **2.4.2. S'impliquer au Niveau Fédéral (Région)**

3. Plaidoyer

- 3.1. Rendre visible le PF69 et ses spécificités
  - 3.1.1. Continuer à faire connaitre le PF69 et ses différentes activités sur le territoire
  - 3.1.2. Métiers, pratiques et postures d'écoute, d'accompagnement et de soin du PF69
  - **3.1.3. Valoriser les pratiques d'éducation à la sexualité et à la vie affective**
  - 3.1.4. Visibiliser l'action menée dans le champ du handicap et les enjeux associé
  - 3.1.5. Faire connaitre le centre de doc à l'externe et en interne
- 3.2. Travailler le lien entre plaidoyer et pratique
  - **3.2.1. Travailler sur les messages clefs pour aider à la cohérence et la transmission de nos revendications**
  - 3.2.2. Améliorer les liens entre plaidoyer et pratiques
- 3.3. Développer la communication vers l'extérieur
  - 3.3.1. Renforcer notre communication médias et réseaux sociaux
  - 3.3.2. Construire une stratégie de communication en écho au plan stratégique
- 3.4. Elaborer des stratégies de plaidoyer et de communication
  - **3.4.1. Travailler les actions de plaidoyer sur la précarisation, l'accès aux droit, accès à la santé globale**
  - 3.4.2. Travailler les actions de plaidoyer sur la politique de santé et d'accès au soin
  - 3.4.3. Travailler à la mémoire des luttes féministes
  - 3.4.4. Agir pour une évolution du cadre légal du soin
  - 3.4.5. Travailler sur les stratégies de réponse aux "anti-genre" et "anti-choix" à Lyon
  - 3.4.6. Réfléchir sur la mobilisation que le PF69 souhaite mener auprès des élu·es

4. Agir auprès des personnes

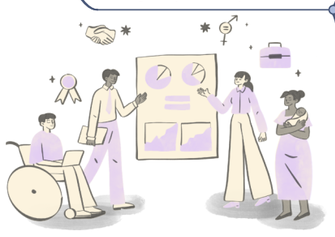

- 4.1. Continuer le travail sur l'accessibilité inconditionnelle du CSES-EVARS
  - 4.1.1. Mener une réflexion d'ensemble sur les publics accueillis et leurs besoins spécifiques
  - 4.1.2. Améliorer l'accueil des personnes LGBTQIA+
  - 4.1.3. Améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap
  - **4.1.4. Améliorer l'accès au PF69 des personnes en situation de précarité socio-économique**
  - **4.1.5. Améliorer l'accès au PF69 des personnes racisées**
  - **4.1.6. Améliorer l'accès au PF69 des personnes non-francophones**
- 4.2. Favoriser l'accès de toustes à la santé sexuelle et à l'information sur la vie affective relationnelle et sexuelle sur le territoire
  - 4.2.1. Repenser notre implication dans l'accès à la santé sexuelle en milieu rural
  - 4.2.2. Continuer à développer / repenser notre implication dans l'accès à la santé sexuelle auprès des personnes en situation de handicap
  - 4.2.3. Améliorer la prise en charge des IST au sein du CSES-EVARS du PF69
  - **4.2.4. Améliorer la prise en charge des violences au sein du CSES-EVARS du PF69**
  - 4.2.5. Repenser notre implication dans la formation et la sensibilisation auprès des professionnel·les du territoire
- 4.3. Renforcer les outils de recueil des besoins des publics pour améliorer nos actions
  - **4.3.1. Mieux prendre en compte l'expérience des usagères pour faire évoluer nos pratiques**
  - 4.3.2. Améliorer le recueil de données et l'analyse des besoin de nos publics pour adapter nos activités et nos actions militantes